

# AQVITANIA

supplément 4, 1990

*Sites défensifs et sites fortifiés  
au Moyen Age  
entre Loire et Pyrénées*

*Actes du premier colloque Aquitania, Limoges, 20-22 mai 1987*

éditions de la Fédération Aquitania

## SOMMAIRE

|   |     |
|---|-----|
| Préface par Bernadette Barrière et Jean-Michel Desbordes  | 7   |
| <b>Région Aquitaine</b>   |     |
| Jacques CLEMENS et Alain DAUTANT<br>Mottes et camps au Moyen Age en Lot-et-Garonne  | 9   |
| Yan LABORIE<br>Etat de l'inventaire des structures fortifiées médiévales en Périgord  | 23  |
| Jean-Bernard MARQUETTE<br>Habitats fortifiés en Bordelais, Bazadais, pays landais (XIe-XVe siècle). Etat de la recherche                              | 31  |
| Sylvie FARAVEL<br>L'habitat castral de Brion à Saint-Germain-d'Esteuil (Gironde) : méthode et problématique de recherche, premiers résultats.         | 53  |
| Yan LABORIE et Jean-François PICHONNEAU<br>Une tour-ostal à Agen  | 63  |
| Yan LABORIE<br>Architecture de l'habitat privé des XIIIe et XIVe siècles en milieu urbain : l'exemple d'un ostal à tour, îlot Fonbalquine, à Bergerac | 75  |
| <b>Région Limousin</b>  |     |
| Bernadette BARRIERE<br>Les fortifications médiévales en Limousin : un état de la recherche  | 93  |
| Geneviève CANTIÉ<br>Mottes et maisons fortes en Limousin, les techniques de construction d'après la fouille   | 103 |
| Philippe COUANON<br>Pour une typologie fonctionnelle des donjons de pierre : l'exemple du Limousin  | 115 |
| <b>Région Midi-Pyrénées</b>   |     |
| Benoit CURSENTE<br>Les habitats fortifiés collectifs médiévaux en Midi-Pyrénées : état de la recherche.   | 123 |
| Gérard PRADALIÉ<br>Petits sites défensifs et fortifiés en Midi-Pyrénées   | 133 |
| Jean CATALO et Joseph FALCO<br>L'habitat rural médiéval de Vacquiers (Haute-Garonne)  | 137 |
| <b>Région Poitou-Charentes</b>  |     |
| André DEBORD<br>La recherche en matière de fortifications médiévales dans la région Poitou-Charentes : bilan et perspectives.                         | 151 |
| Raymond PROUST<br>Quelques enseignements d'une prospection systématique au sol en Poitou-Charentes.   | 162 |

|   |     |
|---|-----|
| <i>Prospection aérienne des fortifications médiévales de la région Poitou-Charentes :</i>                 |     |
| Louis-Marie CHAMPÈME  | 163 |
| Sites médiévaux et photographies aériennes dans le département des Deux-Sèvres :<br>premières conclusions |     |
| Alain OLLIVIER  | 173 |
| Sites médiévaux et photographie aérienne dans le nord-ouest du département de la<br>Vienne                |     |
| Christian RICHARD   | 177 |
| Sites médiévaux et photographie aérienne dans le sud du département de la Vienne :<br>premiers résultats  |     |
| Jacques DASSIÉ  | 183 |
| Archéologie aérienne et informatique  |     |
| Patrick PIBOULE   | 191 |
| Relations entre souterrains et fortifications : exemples en Poitou-Charentes.                             |     |
| <b>Conclusion</b>   |     |
| Jean-Marie PESEZ  | 203 |
| Où l'on voit que le Sud ressemble au Nord, ce qui ne va pas sans poser quelques<br>questions              |     |

Benoit CURSENTE

## Les habitats fortifiés collectifs médiévaux en Midi-Pyrénées : état de la recherche.

Posons d'emblée les limites de cet essai de bilan. N'y figurent pas les enceintes de type urbain (cités épiscopales ou bastides), qui présentent certains caractères spécifiques. Leur recension nous aurait fait déborder des limites assignées à ce rapport. Notre propos a donc pour objet essentiel les recherches relatives aux enceintes villageoises des XIe-XVe siècles. Les antécédents anciens et les conditions du démarrage de ces recherches méritent un bref rappel historiographique.

### Retards et anticipations

#### Les pesanteurs

Les enceintes fortifiées d'origine médiévale ont laissé une empreinte omniprésente dans les paysages et dans les structures de l'habitat de nos régions. Ces témoignages vivants du Moyen Age n'ont pourtant suscité qu'un intérêt timide et tardif de la part des érudits. En vérité, les sites fortifiés collectifs du Moyen Age ont souffert d'une double concurrence. En amont, celle des camps protohistoriques ou romains, d'une antiquité beaucoup plus valorisante aux yeux des érudits locaux. Il est vrai que le réemploi de structures fossoyées préhistoriques est avéré pour plusieurs sites médiévaux. Cela étant, l'archéologie préhistorique, dont le développement a largement précédé

celle du Moyen Age, a une fâcheuse tendance à s'annexer des sites beaucoup plus récents. Pour une région comme la Bigorre, c'est à partir du tout récent répertoire des sites préhistoriques qu'on peut le plus commodément dresser une première liste des enceintes fortifiées médiévales<sup>1</sup>. Mais celles-ci se trouvent également soumises à l'impérialisme des bastides. Tout habitat collectif médiéval tant soit peu organisé a de bonnes chances, même s'il est attesté au début du XIIe siècle, d'être qualifié de "pré-bastide", ou de bastide précoce. Grand a été le désappointement de certains amoureux du terroir gersois lorsqu'on leur a révélé que la bastide ronde de Fourcès, organisée primitivement autour d'une motte centrale, ne pouvait être qu'un *castrum*, un castelnau. Mais cette volonté de se rattacher à une forme d'habitat ressentie comme valorisante est sensible dès le XIIIe siècle, où on débusque maints *castra* parés du titre de bastide (largement conféré par les princes)<sup>2</sup>.

#### Les précurseurs

Cependant, voici plus de cent ans que des érudits se sont attachés à décrire et à classer les diverses formes d'habitat fortifié collectif médiéval. Dès 1873, André Du Bourg consacre une étude aux "petites villes fortifiées du Moyen Age dans le Toulousain", en ne distinguant pas, il est vrai, sauvetés, bastides et bourgs castraux<sup>3</sup>. Par contre, dans son

1. J. Omnes, *Préhistoire des Hautes-Pyrénées*, Tarbes, 1987 ; en parcourant l'inventaire alphabétique des sites, le médiéviste trouvera des références intéressantes à Adé, Argelès, Ayros-Arbouis, Barbazan-Dessus, Barry, Bazordan, Bourg-de-Bigorre, Castelbajac, etc...

2. Dans notre ouvrage, *Les castelnaux de la Gascogne*, Bordeaux, 1980, sont cités, p. 79-80, deux exemples dans les environs de l'Isle-Jourdain : la "bastide" de Marestaing-Neuf et le projet de *castrum seu bastidam* autour de la motte de Cruset. A l'instar de Fourcès, le titre de bastide correspond en bien des cas à une promotion juridique octroyée par le prince, et non à une véritable fondation.

3. A. Du Bourg, *Petites villes fortifiées du Moyen Age dans le Toulousain*, dans *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, 2e série, t. X, 1871-73, p. 297-315, étudie les éléments fortifiés de Cagnac, Fonsorbes, Fronton, Montsaunés, Renneville, Verlhac...

célèbre *Essai sur les bastides*, publié en 1880, mais rédigé dès 1870, Curie-Seimbres prend soin de noter la spécificité des bourgs castraux, auxquels il est le premier à donner le nom générique de castelnaux<sup>4</sup>. A la fin du siècle, une monographie se distingue par sa rigueur scientifique et la modernité de sa démarche : celle que l'abbé Cau-Durban et Pasquier consacrent au *castrum* ariégeois de Caumont<sup>5</sup>. Peu après, enfin, l'abbé Galabert consacrait une étude aux fortifications des villages du Tarn-et-Garonne au début de la Guerre de Cent Ans<sup>6</sup>.

Au total, les chercheurs du XIXe siècle finissant nous ont légué une amorce de taxinomie qui s'est avérée largement opératoire : le *castrum*, le castelnaux, la bastide, la fortification villageoise du bas Moyen Âge. Mais, hormis pour les bastides, cette impulsion a tourné court. A l'inverse de Cau-Durban et de Pasquier qui avaient estimé qu'au mot *castrum* correspondait une réalité spécifique, il se trouvera une majorité d'historiens, et non des moindres, pour traduire le *castrum* des textes par "château", voire "château-fort", ce qui a eu pour effet durable d'oblitérer l'existence des fortifications collectives.

### L'essor de la recherche

Durant la première moitié du XXe siècle, nous n'avons pas recensé de travaux vraiment novateurs sur notre question. Le démarrage des travaux scientifiques s'effectue dans les années soixante et s'amplifie au début de la décennie suivante, en liaison avec deux données nouvelles. En premier lieu, le démarrage de l'archéologie stratigraphique médiévale, que matérialise, en 1971, la publication du premier numéro de la revue du même nom. L'année précédente, on saluait la publication des premières fouilles de villages désertés français, conduites par des équipes franco-polonaises. Or, deux des quatre sites fouillés, Montaigut et Saint-Jean-le-Froid, se trouvent en Midi-Pyrénées<sup>7</sup>. La seconde donnée est la publication, en 1973, de la thèse de Pierre Toubert sur le Latium médiéval, qui lance la problématique féconde de l'*incastellamento*<sup>8</sup>. A cette même date, Charles Higounet, pionnier des

recherches sur l'histoire du peuplement en Aquitaine, confiait à l'un de ses élèves — il s'agit de l'auteur de ces lignes — un travail de fond sur les castelnaux gascons.

Éléments fondamentaux du paysage familial, les fortifications collectives ont longtemps relevé du domaine de la géographie vécue. Pour les percevoir historiquement, il a été nécessaire que l'oeil s'arme de concepts nouveaux élaborés ailleurs.

## Chantiers et prospections

Depuis une quinzaine d'années coexistent deux démarches scientifiques : les fouilles stratigraphiques de sites ponctuels, et les enquêtes régionales fondées sur le dépouillement des textes et l'archéologie du sol.

### Les fouilles franco-polonaises

Ces chantiers, ouverts en 1963-64, ont été rondement menés. Le site de Montaigut, dans l'Albigeois, a révélé la succession de trois phases bien distinctes. D'abord, probablement vers le milieu du XIe siècle, l'érection d'une motte entourée de fossés, sur le point culminant du site. Dans la seconde moitié du XIIe siècle, la butte sommitale est aplanie, les structures anciennes sont totalement oblitérées, et Montaigut devient un *castrum populatum* dont l'enceinte s'appuie sur l'église. Hors les murs, se développe un habitat sensiblement plus modeste, lui-même peut-être enclos. Enfin, au cours du XIIIe siècle, avec la croisade albigeoise et la fondation de la bastide de l'Isle en contrebas, dans la plaine du Tarn, on assiste à la déchéance de l'habitat fortifié. Subsiste alors un habitat ouvert, qui ne dépasse pas le bas Moyen Âge.

Le site rouergat de Saint-Jean-le-Froid, fouillé simultanément, révèle une toute autre chronologie. Lorsqu'il entre dans les possessions de l'abbaye de Moissac, ce village d'origine fort ancienne va connaître, du XIe au XIIIe siècle, un vigoureux essor agricole et industriel. Après son transfert à l'archevêque de Rodez, et probablement au

4. A. Curie-Seimbres, *Essai sur les villes fondées dans le sud-ouest de la France, sous le nom générique de bastides*, Toulouse, 1880, p. 32-35. La première partie de cet ouvrage avait été présentée en 1870 à la Société archéologique du Midi de la France.

5. Abbé Cau-Durban, F. Pasquier, Le *castrum* de Caumont. Notice archéologique dans *Bulletin archéologique*, 1989 (avec plan et levés topographiques de cette énigmatique enceinte elliptique de 118 m sur 44, qui abrite 47 loges adossées au mur, dont l'étude mériterait d'être reprise).

6. Abbé Galabert, Villages fortifiés durant le XIVe siècle dans l'étendue du Tarn-et-Garonne, dans *Bulletin de la Société archéologique du Tarn-et-Garonne*, 1901, p. 333-344. L'abbé Galabert est également l'auteur du t. IV des *Documents historiques du Tarn-et-Garonne* (Montauban, 1894), qui fait suite aux trois premiers tomes écrits par F. Moulenq entre 1879 et 1885, et qui constitue une mine d'informations.

7. *Archéologie du village déserté*, Paris, 1970 : W. Hensel, A. Abramowicz, J. Okulicz, S. Suchodolski, S. Tabaczynski, dans l'Albigeois, le château et le village de Montaigut, p. 13-53 ; et L. Leciejewicz, J.M. Pesze, M. Rulewicz, S. Tabaczynski, sur Le Lévezou, l'établissement médiéval de Saint-Jean-le-Froid, p. 55-93.

8. Pierre Toubert, *Les structures du Latium médiéval. Le Latium méridional et le Sabine du IXe à la fin du XIIe siècle*, Rome, 1973, 2 vol. ; principalement le t. 1, p. 303-447.

début de la Guerre de Cent Ans, est construite une enceinte modeste, mais de bonne qualité architecturale. Dès lors, jusqu'à la fin du Moyen Age, Saint-Jean-le-Froid cesse d'être un centre productif pour devenir un refuge temporaire. Les fouilles qui ont repris ont apporté un certain nombre de précisions nouvelles sur le site médiéval, mais surtout sur le village du XVIIe siècle qui lui a succédé.

### Le site de Montségur-Haut

La fouille rationnelle du célèbre site ariégeois de Montségur a également été engagée en 1964, et elle s'est poursuivie sans discontinuer jusqu'à nos jours (avec un remarquable effort d'information du grand public), sous la conduite de J.-P. Sarret et A. Czeski<sup>9</sup>. Avant de se fixer sur son emplacement actuel, le village de Montségur a subi plusieurs mutations et délocalisations (qui font penser à l'exemple de Rougiers). L'intérêt des fouilleurs se concentre naturellement sur la courte séquence qui correspond à l'installation de l'habitat sur le site de nid d'aigle de Montségur-Haut, dans l'espace fortifié qui jouxte le château de Raimond de Perelha, entre les premières années du XIIIe siècle et 1244. La prospection a permis de révéler les structures de l'habitat aménagé au nord-ouest de la forteresse sur des terrasses étagées. Elle a récemment permis de mettre en évidence l'extension de l'espace habité sur les pentes orientales, jusqu'au poste de guet du Roc de la Tour, qu'on avait pu croire isolé.

### Les autres chantiers

D'abord le site de La Salvetat de Serres, sur le territoire de Lavelanet-de-Comminges, fouillé par G. Manière de 1973 à 1976<sup>10</sup>. Il s'agit d'une sauveté du XIIe siècle fondée par les Hospitaliers, qui, après la fin du XIIIe siècle, subit une brutale mutation : incendie général, démantèlement des anciennes structures, création, par emmottement, d'un îlot surélevé entouré de fossés ; puis, dans ce cadre nouveau, persistance d'une vie médiocre, archaïsante. Le site voisin de Saint-Vincent-de-la-Couladère (com. de Cazères), a permis au même archéologue de mettre en

évidence un processus assez comparable : l'habitat, ici d'origine antique, porte en effet les traces d'un emmottement postérieur au XIIIe siècle<sup>11</sup>.

Depuis 1981, B. Pousthomis conduit la fouille du *castrum* déserté du Castlar (com. de Durfort), dans la Montagne Noire<sup>12</sup>. Les bâtiments qui jouxtent la porte fortifiée nord de l'enceinte semblent avoir fait l'objet d'une désertion dans le courant du XIVe siècle, les habitants se regroupant, pour un temps, dans la partie sud où ont été dégagés, outre une case-encoche, un silo à grains détruit par un incendie vers le milieu du XIVe siècle. Une rapide fouille de sauvetage a permis à G. Pradalié de recueillir de précieuses informations sur le village déserté de Gandalou qui domine Castelsarrasin : une vaste enceinte de 300 m sur 180, à l'angle de laquelle se dresse une motte<sup>13</sup>. Autre fouille de sauvetage, mais qui fait l'objet d'une (superbe) publication détaillée : celle du *castrum* de Maignaut (Gers), par les soins de R. Mussot-Goulard<sup>14</sup>. La stratigraphie a permis de montrer, entre autres enseignements, que le *castrum* du XIIIe siècle ceinturé de remparts, bien connu par les textes, a été précédé par trois habitats, qui ont terminé leur existence par le feu ou par la guerre. Mais ces ruptures violentes, pas plus que la construction des remparts, ne semblent avoir bouleversé l'organisation interne du village.

Le site de fouilles le plus septentrional de Midi-Pyrénées est celui d'Orgueil (com. de Mauroux), aux limites du Quercy et de l'Agenais : un village déserté vers 1380, qui s'étage en contrebas du château qui surplombait la vallée du Lot<sup>15</sup>. Deux sondages, en haut et en bas du village, réalisés par l'équipe de M.-H. Pottier-Briant et D. Klodzinski, ont mis en évidence un habitat socialement et fonctionnellement très différencié. Au pied même du château, des habitations importantes de belle qualité ; au bord de la rivière, un quartier d'artisans fort modeste.

### Enquêtes régionales

Avec un temps de retard sur l'archéologie stratigraphique, avec des méthodes au départ empiriques (qui ont

9. Un premier bilan collectif, destiné à un large public, a été publié en 1980 par le Groupe Archéologiques de Montségur et environs, *Montségur, 13 ans de recherche archéologique*. Pour les derniers résultats des fouilles, on se reportera aux notices annuelles publiées dans *Archéologie Médiévale*, et aussi à la mise au point de J.-P. Sarret, La communauté villageoise de Montségur au XIIIe siècle, dans *Archéologie du Midi Médiéval*, t. II, 1984, p. 111-122.  
 10. G. Manière, Un établissement des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, La Salvetat de Serres, (commune de Lavelanet-de-Comminges, Haute-Garonne), dans *Archéologie Médiévale*, t. VII, 1977, p. 179-227.  
 11. G. Manière, Les fouilles du site antique et médiéval de Saint-Vincent-de-la-Couladère (commune de Cazères, Haute-Garonne), dans *Revue de Comminges*, 1982, p. 119-130, 335-341, 526-538.  
 12. Notices dans *Archéologie Médiévale*, t. XII, 1982, p. 307 ; t. XIII, 1983, p. 242 ; t. XIV, 1984, p. 293 ; t. XV, 1985, p. 217 ; t. XVI, 1986, p. 159-160.  
 13. Notice dans *Archéologie Médiévale*, t. XII, 1982, p. 346.  
 14. R. Mussot-Goulard, Enquête sur Maignaut, dans *Wasconia*, n° 1, 1985, p. 48.  
 15. Notices parues dans *Archéologie Médiévale*, t. XV, 1985, p. 225 ; dans *Archéologie du Midi Médiéval*, t. III, p. 161 ; et article de M.-H. Pottier-Briant, Orgueil, un village médiéval en Quercy, dans *Quercy -Recherche*, n° 62, 1985, p. 38-50.

gagné rapidement en rigueur scientifique), s'est affirmé un second type d'investigations, qu'on a pu qualifier d'archéologie extensive. Dans la pratique, il s'agit de mettre en oeuvre, dans le cadre d'une région déterminée, une démarche synthétique combinant le relevé des vestiges archéologiques de surface, le dépouillement des textes, l'étude des plans figurés, cadastres et livres terriers anciens, l'examen des descriptions anciennes<sup>16</sup>, l'analyse de la toponymie, l'enregistrement des traditions orales...

### Les castelnaux gersois

C'est sur cette démarche qu'est fondée ma propre thèse de 3<sup>e</sup> cycle sur les castelnaux des pays gersois, soutenue en 1978, et publiée en 1980<sup>17</sup>. Les enceintes castrales subordonnées apparaissent en nombre limité à la fin du XI<sup>e</sup> siècle et dans le courant du XII<sup>e</sup> siècle, à l'initiative des puissants, comtes, évêques, abbés. Elles se multiplient de façon spectaculaire tout au long du XIII<sup>e</sup> siècle, à l'instigation cette fois surtout de la strate moyenne de l'aristocratie, jusqu'à devenir, à l'orée du XIV<sup>e</sup> siècle, la forme d'habitat dominante de cette région. Ces minuscules agglomérations fortifiées se caractérisent par un "urbanisme villageois" spécifique : dans le cas de figure le plus fréquent, deux rangées de maisons régulièrement disposées de part et d'autre d'une *carrera* unique, dominées par le château seigneurial (placé en tête d'épée), et protégées du seul côté accessible par une porte-tour. Considérant que dès le Moyen Âge, il était courant d'opposer le *castel-nau* (*castrum*), au *castel-vieilh* (forteresse individuelle), il m'a semblé que l'intuition de Curie-Seimbres

faisant de castelnaux un terme générique était scientifiquement fondée.

Déjà fort sensibilisés à ces questions (comme en témoigne le bel article de J.-M. Lassure sur Saint-Blancard<sup>18</sup>), les érudits gersois ont multiplié les études de détail, qui sont venues heureusement compléter ou amender mon travail. En dépouillant les registres de notaires du XV<sup>e</sup> siècle, l'abbé G. Loubès a pu dresser une liste complémentaire impressionnante de petits castelnaux précocément désertés<sup>19</sup>. Au total, la densité de ces minuscules enceintes (souvent moins d'un hectare) s'avère vraiment exceptionnelle dans les pays gersois. Et d'autres chercheurs ont mis en chantier de précieuses monographies (je pense à celle de F. Castex sur Marambat)<sup>20</sup>.

### J. Lartigaut et le Quercy

J. Lartigaut trace en 1980 pour le Quercy un projet d'enquête en partie inspirée par l'exemple gersois<sup>21</sup>, et multiplie, dans le Bulletin local, les études monographiques très fouillées : Belaye, Luzech, Gramat, Mechmont, Goujounac, Flaugnac, Saint-Céré, Orgueil, qui témoignent de l'importance, mais aussi de la diversité et de la spécificité du phénomène des bourgs castraux dans le Quercy<sup>22</sup>. Pas question, dans cette région, d'espérer élucider le processus de mise en place du réseau des *castra* : lorsque la documentation écrite arrive, au XIII<sup>e</sup> siècle, il est déjà trop tard, "les jeux sont faits". Par contre, la méthode régressive lui permet de restituer des données topographiques et socio-topographiques fort précises<sup>23</sup>.

16. On se bornera à signaler deux exemples de descriptions anciennes, particulièrement précieuses pour l'historien des fortifications médiévales : "Le verbal de la visite des châteaux qui sont en pays d'Armagnac, Comenge, Rivière-Verdun, Estarac, Nébouzan, Gaure et Haute-Guyenne (...)", dressé par Chastenot de Puysegur sur ordre du roi en 1626-1627, et publié par J. de Carsalade du Pont dans la *Revue de Gascogne* en 1899 (*passim*), et d'autre part le "Mémoire historique et topographique sur Ambialet, dressé vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle", publié par E. Cabie dans la *Revue du Tarn*, 1887, p. 249-254.

17. Ouvrage cité note 2, à compléter par divers articles de mise à jour ou de mise en perspective, dont notamment : *Castra et castelnaux dans le Midi de la France (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, dans *Châteaux et peuplements en Europe occidentale du Xe au XVIII<sup>e</sup> siècles, Actes des premières journées internationales d'histoire de Flaran*, 20-22 septembre 1979, Auch, 1980, p. 31-55, et les habitats villageois en Gascogne : une mise à jour dans *Habitats fortifiés et organisés de l'espace en Méditerranée médiévale. Actes de la table ronde de Lyon*, 4-5 mars 1982, Lyon, 1983, p. 57-61.

18. J.-M. Lassure, A propos des fouilles archéologiques effectuées en 1899 dans la cour du château de Saint-Blancard (Gers), dans *Bulletin de la Société archéologique du Gers*, 1977, p. 343-360. A signaler aussi l'article de R. Orcival, Etablissement du village fortifié de Sempesserre, dans *Bull. Soc. arch. du Gers*, 1979, p. 173-199.

19. G. Loubès fournit une première liste complémentaire avec "A la recherche des villages disparus", dans *Actes de la deuxième journée des archéologues gersois, Montréal-du-Gers, 13 septembre 1980* (Auch, 1981), p. 57-60 ; il a publié deux études de cas importantes dans le *Bull. de la Soc. arch. du Gers* : Bonas, les origines et l'étrange disparition d'un village, 1979, p. 183-199 ; et avec D. Ferry : Nenous, village disparu, 1983, p. 367-381 ; enfin, il instruit le dossier de nombreux autres sites, dont celui du *castrum* primitif de Terride...

20. F. Castex, Le castelnaux de Marambat, dans *Bull. Soc. arch. du Gers*, 1984, p. 65-79.

21. J. Lartigaut, Peuplement castraux en Quercy (projet d'enquête), dans *Bulletin de la Société d'études du Lot*, t. CI, 1980, p. 262-273.

22. La châtelainie de Belaye au Moyen Âge, dans *B.S.E.L.*, t. C, 1979, p. 228-251 ; Coup d'oeil sur Luzech vers 1375, *ibid.*, p. 252-282 ; Aspects de Gramat au Moyen Âge, dans *B.S.E.L.*, t. CI, 1980, p. 198-232 ; Mechmont-de-Guerre et les Pestilhac, dans *B.S.E.L.*, t. CII, 1981, p. 219-239 ; Un village de la châtelainie de Goujounac au Moyen Âge, dans *B.S.E.L.*, t. CIV, 1983, p. 198-235 ; Le *castrum* de Flaugnac, dans *B.S.E.L.*, t. CV, 1984, p. 167-213 ; Un censier d'Eustache de Nabonès (1471), dans *B.S.E.L.*, t. CVI, 1985, p. 173-185 (qui inclut une analyse du site complexe de Saint-Céré) ; Journée foraine du 7 septembre 1986 : le *castrum* et la châtelainie d'Orgueil, dans *B.S.E.L.*, t. CVII, 1986, p. 229-259...

23. A titre d'exemples : les maisons des *milités castris* du "fort" de Flaugnac, qui prennent des allures de tours ; la structure tripartite de Gramat, avec le château-donjon, le *redug* percé de deux portails, enfin, dans les faubourgs, les 5 portails qui ferment les principales voies et sont autant de "bouchons" qui assurent une première protection.

S'il rencontre effectivement des faits de structure qui rappellent les castelnaux gersois (la position fréquemment excentrique de l'église), et même des castelnaux tout court, J. Lartigaut se sent trop à l'étroit dans ce concept pour rendre compte des réalités quercynaises : Flaugnac est plutôt un "château vieux", Goujounac est resté dépourvu de fortifications jusqu'à la Guerre de Cent Ans, et le regroupement des paysans auprès des bories fortifiées des "cahorsins", comme à Labéraudie, défie toute comparaison<sup>24</sup>. Pour en finir avec l'oeuvre considérable de J. Lartigaut, il convient de rappeler que sa thèse dresse un remarquable tableau des fortifications villageoises quercynaises à la fin de Moyen Age<sup>25</sup>.

### J. Miquel et le Rouergue

L'habitat fortifié rouergat est couvert par l'important ouvrage de J. Miquel, qui, consacré à l'architecture militaire, présente l'inconvénient de s'intéresser davantage au monument qu'à l'habitat, et davantage aux facteurs explicatifs militaires qu'au contexte socio-économique<sup>26</sup>. Il constitue donc une mine de renseignements, mais qui ne se trouvent pas toujours placés dans une perspective qui est celle de l'historiographie dérivée de l'*incastellamento*. L'étude typologique du premier tome est illustrée par le précieux atlas topographique qui remplit le second. Outre les fortifications urbaines ou monastiques, plus d'une centaine de fortifications villageoises sont répertoriées. Parmi elles, l'auteur distingue les cas d'enveloppement avec église au centre (ex. Pousthomy ou Saint-Santin), d'enveloppement avec église à la périphérie (ex. Naucelle), d'enveloppement avec église au centre et château en périphérie (ex. Entraygues), d'enceinte avec église et château à la périphérie (ex. Castelnaud-Peygayrols), d'enceinte à partir d'un village-ruban (ex. Najac)... Particulièrement intéressante est l'étude des

forts villageois (comme Flaujac), des tours villageoises (comme Recoules), des cases-encoches (comme Aubin), des auvents rocheux-refuges (comme Encorbières).

### Mémoires et inventaires

La démarche suivie dans les Mémoires de maîtrise réalisés à l'Université de Toulouse-le-Mirail sous la direction de P. Bonnassie et G. Pradalié est toute différente. Ici, la question des enceintes villageoises se trouve en effet intégrée dans une approche globale de l'histoire de l'occupation du sol et de l'habitat. Ont été ainsi couverts le secteur de Villemur-sur-Tarn (avec notamment le *castrum* de Vacquiers)<sup>27</sup>, le canton de Villefranche-d'Aveyron (principalement l'étude d'Ambialet)<sup>28</sup>, la "baronnie" de Peyrusse (dans le Fezensac)<sup>29</sup>. Les recherches en cours de C. Windler sur la région de Mirepoix (Ariège), ont donné lieu à une première publication<sup>30</sup>, qui pose le problème de l'*incastellamento* dans ce secteur limitrophe du bas-Razès audois (lui-même étudié)<sup>31</sup>.

Il reste enfin à signaler le travail considérable de prospection et de classement effectué par la Commission régionale de l'Inventaire, aujourd'hui attelée à l'étude du *castrum* de Caylus. Son *Indicateur du patrimoine architectural du pays de Lomagne* constitue un outil de travail à connaître<sup>32</sup>.

### Bilan cartographique

L'essai cartographique ci-joint permet de mettre en évidence la discontinuité et l'hétérogénéité de la couverture scientifique de notre région en matière de fortifications collectives médiévales. On observe notamment que les pays de Bigorre font figure de *terra incognita*; mais il faut dire aussi que la thèse de Cécile Trémolet sur le Lavedan, en cours d'achèvement, va bientôt atténuer cette faiblesse.

24. J. Lartigaut, Labéraudie, de la borie au village et à la seigneurie (XIIIe-XVe siècles), dans *B.S.E.L.*, t. CIV, 1983, p. 15-29.

25. J. Lartigaut, *Les campagnes du Quercy après la Guerre de Cent Ans*, Toulouse, 1978, p. 213-223; et aussi: "Les lieux fortifiés du Quercy occidental au XVe siècle", dans *Annales du Midi*, t. 79, 1967, p. 5-18. La mise en défense des populations se traduit par la construction de fortifications sommaires adossées au repaire seigneurial (les maison du *reduch* s'appuyant sur le mur d'enceinte) ou plus rarement, par l'allotissement de la basse cour seigneuriale au profit des paysans qui édifient des "loges".

26. J. Miquel, *L'architecture militaire dans le Rouergue au Moyen Age et l'organisation de la défense*, Rodez, 1981, 2 vol.

27. J. Catalo, *L'habitat médiéval dans le nord-est toulousain jusqu'à la fin du XIIIe siècle (géographie historique)*, 1 vol. dactyl., 1986.

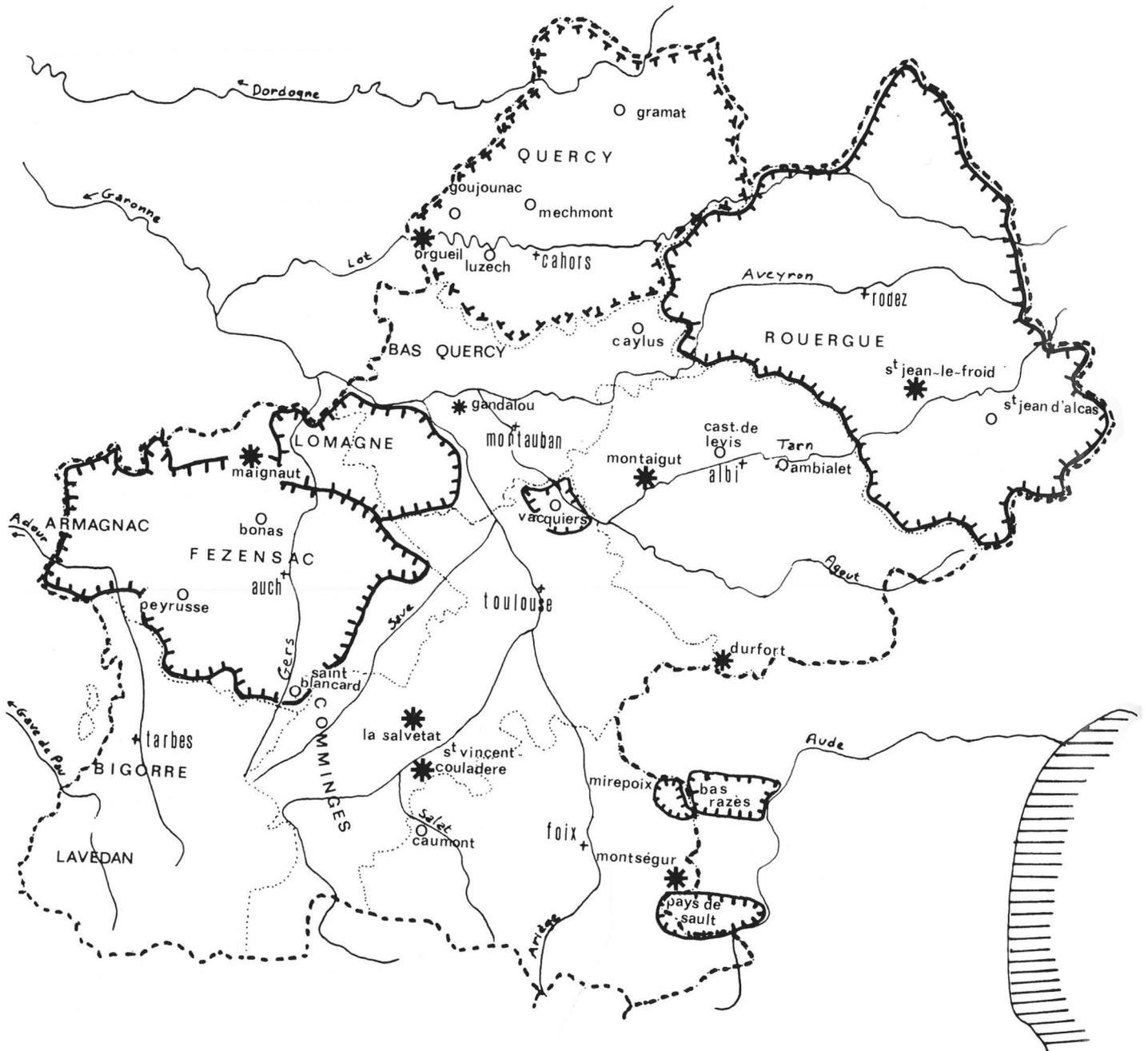
28. E. Berges, *Inventaire archéologique du canton de Villefranche-d'Albigeois*, 2 vol. dactyl., 1984.

29. M. et V. Dupuy, *La baronnie de Peyrusse-Grande au XIIIe siècle*, 1 vol. dactyl., 1985.

30. C. Windler, L'histoire de l'occupation du sol dans la région de Mirepoix (XIe-XVe siècles). Rapport préliminaire, dans *Bulletin de la Société ariégeoise des sciences, lettres et arts*, 1985, p. 131-136.

31. D. Baudreu, Une forme de villages médiévaux concentrés : le cas du bas-Razès (Aude); Mémoire de maîtrise soutenu à Toulouse-le-Mirail, et publié dans le t. 4 d'*Archéologie du Midi médiéval*, p. 49-73.

32. *Pays de Lomagne. Indicateur du patrimoine architectural*, Paris (Ministère de la culture (s.d.)), p. 146. Ce répertoire n'est qu'un outil de repérage strictement normatif, et non pas un ouvrage d'histoire. Un exemple : au Moutet de Saint-Nicolas-de-la-Grave, il ne signale qu'une église Notre-Dame, reconstruite au XVIIIe siècle. Or ce toponyme de lieu fortifié correspond à un épisode passionnant (signalé par Moulénq, *Documents historiques, op. cit.*, t. 3, p. 404-405) : la création par sécession, au début du XIIIe siècle, dans un contexte d'insécurité publique, d'un habitat nouveau qui allait très vite donner naissance à une communauté autonome.



--- Limites de Midi-Pyrénées      ···· Limites départementales + Villes repères

- \* Chantiers de fouilles
- Etudes monographiques
- ⌒ Enquêtes régionales continues
- ⌒⌒ Enquêtes régionales discontinues

## Débats et réflexions

### Réajustements et révisions

Chacun s'accorde ici à considérer que l'observation du site concret ne prend de valeur que par rapport à une structure et à une problématique d'ensemble. C'est précisément faute de mise en perspective correcte de leurs éléments d'information, que nombre de monographies "campanilistes" se sont avérées peu utiles ou pas utilisables<sup>33</sup>. Pour pouvoir compter sur le précieux relais de l'érudition locale, il est donc souhaitable de mener à bien un processus de vulgarisation, à vrai dire largement réalisé en plusieurs endroits.

Ce n'est pas toujours chose aisée, dans la mesure où la problématique se renouvelle rapidement, et les méthodes scientifiques s'affinent de jour en jour, notamment dans le domaine de la prospection de surface. Pour prendre un exemple qui ne vexera personne, ma propre thèse sur les castelnaux gersois se trouve aujourd'hui franchement dépassée, tant au regard de la méthode que des résultats. Ce travail, qui conserve le mérite d'avoir lancé plusieurs pistes nouvelles, devra être repris à partir d'études micro-régionales, appuyées par quelques fouilles de sites tests<sup>34</sup>. Modification de perspective, aussi : il apparaît aujourd'hui que les castelnaux gersois, mis en place par des seigneurs de second rang au XIII<sup>e</sup> siècle, sont à mettre en connexion avec le phénomène contemporain des maisons-fortes...

Mais de son côté, l'archéologie de site, qu'elle soit monumentale ou stratigraphique, doit prendre de la hauteur et se combiner avec une approche extensive. Significative est la prise de conscience de J.-P. Sarret, qui estime que pour comprendre l'histoire du village de Montségur, il ne fallait pas "se limiter aux seules investigations archéologiques"<sup>35</sup>. Passant rapidement au delà

de l'incontournable *topos* sur la complémentarité de l'histoire et de l'archéologie, j'ajouterai ceci. Hormis quelques interventions ponctuelles, au demeurant précieuses<sup>36</sup>, le fouilleur a pour terrain de prédilection les sites désertés. Dès lors, dresser un bilan des sites fortifiés collectifs à partir de leurs seuls travaux reviendrait à défigurer gravement la réalité des faits. Car une donnée essentielle reste que beaucoup de ces sites sont restés vivants, et qu'ils constituent la trame de fond de l'habitat de nos régions. Partant du présent, ne faut-il pas d'abord s'interroger sur les facteurs, les seuils, les taux de viabilité de ces organismes ?

### Les mots et les faits

Un second volet de réflexions portera sur les problèmes de lexicographie et de terminologie. Il me semble qu'on n'a pas tiré des analyses lexicographiques tout ce qu'elles pouvaient donner<sup>37</sup>. Je pense surtout à la Bigorre, servie, à partir de 1285, par un ensemble exceptionnellement complet et cohérent d'enquêtes, dont certaines sont attentives à préciser la nature de chaque habitat (*locus, burgus, villa, castrum, castrum et villa, villagium*). L'analyse synoptique de ces informations et leur confrontation avec les données de l'archéologie pourrait donner des résultats du plus haut intérêt<sup>38</sup>.

Les incertitudes de la terminologie, les variations des acceptions d'un auteur à l'autre que j'ai relevées en dressant ce bilan, me paraissent constituer une difficulté redoutable à surmonter, tant il est vrai qu'il n'est pas de discipline scientifique sans acceptation de langage commun. "Homme des castelnaux", j'ai été frappé par le succès de ce concept, mais aussi par la gêne qu'il peut provoquer<sup>39</sup>. Il me paraît évident qu'il ne correspond strictement à la définition que j'en ai donnée que dans une

33. Pour être juste, il existe aussi d'excellentes études locales. Il y a beaucoup à apprendre, méthodologiquement, d'un article tel que celui de D. Henry, Valcabrière, fondation médiévale, dans *Revue de Comminges*, t. XCVIII, 1986, p. 493-508, qui semble tout ignorer de l'*incastellamento*. Il existe aussi de solides monographies anciennes et ouvrages récents destinés au grand public. On se bœmera à citer comme exemples : R. Bult, *Gourdon*, Toulouse, 1923 ; G. Laplagne-Barris, *Monographie de la commune de Montesquiou-sur-l'Osse*, Auch, 1971 ; A. Soutou, *La Couvertorade*, Millau, 1972 ; R. Guichamaud, *Canton de Monclar-en-Quercy. Richesses artistiques du Tarn-et-Garonne*, (avec une bonne étude de Bruniquel), Montauban, 1983...

34. V. *supra*, note 14, ce qu'apporte de neuf la fouille de Maignaut ; d'importants compléments aussi dans l'étude d'archéologie monumentale de R. Caïrou, *Architecture militaire des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles dans les châteaux et bastides du Gers*, Auch, 1984, notamment pour les sites de Biran, Courrensan, Lagouarde, Larresingle, Saint-Lary, Montlezun. Pour ce dernier, cf. l'article du même auteur, dans *Bull. Soc. arch. du Gers*, 1984, p. 465-485.

35. Art. cité dans *Archéologie du Midi médiéval*, 1984, p. 120. De la fouille, J.-P. Sarret a d'ailleurs élargi ses investigations à une géographie historique du pays de Sault au Moyen Âge, dans *Archéologie du Midi médiéval*, t. 3, 1985, p. 93-102.

36. Un exemple d'intervention efficace en milieu "urbanisé" : l'exhumation par R. Mussot-Goulard des fossés et des substructures de l'ancien pont donnant accès au *castrum* de Flamarens (Gers) ; *Archéologie médiévale*, 1985, p. 220.

37. On gagnerait à s'inspirer des travaux de notre collègue italien, A. Settia, *Castelli e villaggi nell'Italia padana*, Napoli, 1984, qui est parvenu à une restitution archéologique par les textes très convaincante des habitats fortifiés d'Italie du Nord (v. surtout p. 189-246 et 351-440).

38. Montre du comté de Bigorre de 1285, publ. G. Balencie, dans *Bull. Soc. arch. des Htes-Pyrénées*, 1930, p. 91-120 ; *Enquête de l'année 1300*, publ. Balencie, Paris-tarbes, 1884 ; *Debita Regi Navarre de 1313*, Arch. Nationales, JJ 12 ; Livre Vert de Bénac (1405), publ. Balencie, dans *Bull. Soc. Acad. des Hautes-Pyrénées*, t. 1, p. 1-324 ; Censier de 1429, Arch. dép. Pyr.-Atl., E 377.

39. Outre les perplexités de J. Lartigaut, nous avons aussi relevé l'embarras de J. Catalo (*op. cit.*, note 27) à distinguer le *castrum* du castelnau, et les réticences de R. Mussot-Goulard, qui, pour ne pas écrire le mot castelnau, emploie un "château-neuf" entre guillemets (à propos de Flamarens, *op. cit.*, note 36).

zone déterminée, hors de laquelle il devient moins opératoire. Il serait paradoxal que ce concept, conçu comme "outil de communication", devienne une "tour de Babel"<sup>40</sup>. Mais si l'on décide d'en restreindre l'emploi, il restera à obvier à la polysémie du mot *castrum*, ce que certains font d'ores et déjà en recourant à la locution, attestée au XIIIe siècle, de *castrum populatum*...

### Entreprises seigneuriales de croissance

Par delà les diversités régionales et l'hétérogénéité des vocables on voit se dessiner quelques lignes de force majeures dans l'évolution des sites fortifiés collectifs du XIe au XVe siècles. Il est probable que continueront longtemps à nous échapper les permanences et les influences susceptibles de mieux comprendre la floraison des enceintes villageoises à partir du milieu du XIe siècle. On a mis en évidence, cependant, plusieurs exemples d'adaptations de sites antiques<sup>41</sup>, et de réemploi de camps proto-historiques<sup>42</sup>. Par contre, il ne semble pas que les énigmatiques *castéras* aménagés aux approches de l'an mille aient donné naissance à des habitats permanents<sup>43</sup>.

A la plus ancienne génération d'habitats castraux, antérieure au XIIe siècle, paraît se rattacher la structure des cases-encoches, chère à A. Soutou<sup>44</sup>. La vague principale, largement occultée par le silence des textes, semble bien se situer dans le courant du XIIe siècle, avec cependant de fortes nuances régionales (le XIIIe siècle est l'âge d'or des castelnaux gersois). Se fixe alors, au pied des châteaux, sous la forme de noyaux fortifiés fortement resserrés, la trame de base de l'habitat de nos régions. On est donc en droit de parler ici, globalement, d'*incastellamento*, en

dépit de la modestie de l'équipement défensif de la plupart des enceintes ; le symbole semblant importer autant que l'efficacité<sup>45</sup>. Bien documentés, Castelnaud-Barbarens, Lauzerte et Castelnaud-de-Lévis peuvent être cités comme exemple types de ces habitats nouveaux<sup>46</sup>. Mais beaucoup de *castra* résultent de l'obscur restructuration d'un habitat préexistant, qui a pu procéder par retouches (Bonas, Maignaut), ou bien par refonte brutale (Montaigut, Saint-Blancard)<sup>47</sup>.

Lié à un double contexte de croissance et d'insécurité publique, le *castrum populatum* des XIIe et XIIIe siècles doit toujours sa mise en place à une initiative seigneuriale ou princière visant à *congrerare populationes*. Le *barri*, qui s'étend au pied du *cap-castel*, peut sembler matérialiser une croissance hors de murs trop étroits. En fait, bien souvent, il est la traduction spatiale d'une société duale<sup>48</sup>. Car la première enceinte, qui tend à se hérissier de tours, est dans bien des cas réservée à un noyau de privilégiés. A l'image de Verfeil, célèbre par les mécomptes de Bernard de Clairvaux, le *castrum* est par excellence un nid de *milites*<sup>49</sup>. Mais il reste également vrai que la présence de fortifications tend à faire de cet habitat un vivier de libertés communautaires<sup>50</sup>.

### Initiatives populaires de repli

On ne peut s'étendre ici sur les destins divergents que connaissent au bas Moyen Âge les enceintes de l'*incastellamento* : renforcement, doublement, ou au contraire étiolement, réduction, désertion. Notre recension révèle de multiples exemples pouvant illustrer les divers cas de

40. J'emprunte ces métaphores à la contribution conjointe et néanmoins contradictoire de J. Burnouf et B. Metz sur la maison-forte en Alsace ; à bien des égards, le problème est comparable à celui du castelnaud : un concept emprunté à une réalité régionale peut-il avoir une valeur opératoire générale ? (Sic et non. Archéologie et histoire de la maison-forte alsacienne : points de vue contradictoires à partir de l'exemple de Mittelhausen, dans *La maison-forte au Moyen Âge, Actes du colloque de Pont-à-Mousson, 31 mai- 3 juin 1984*, Paris, 1986, p. 153-132).

41. Le *castrum* carolingien de Saint-Lézer (Hautes-Pyrénées), a été construit à l'angle sud-est d'une ville gallo-romaine (notice dans *Archéologie médiévale*, t. II, 1972, p. 402-403).

42. Tel semble bien être le cas de Gandalou (Tarn-et-Garonne), v. *supra* note 13 ; et si on suit J. Omnes (qui reprend les analyses de R. Coquerel), le cas de la plupart des structures fortifiées médiévales des Hautes-Pyrénées (v. *supra* note 1).

43. G. Loubes, Les castéras du bas-Armagnac, dans *Actes du XXVIIIe Congrès de la Fédération des Sociétés académiques Languedoc-Pyrénées-Gascogne*, Auch, 1973 (Albi, 1976), p. 81-95.

44. A. Soutou, Les cases encoches d'Alban et d'Ambialet (Tarn), dans *Archéologie médiévale*, t. III, 1973-74, p. 297-326 ; et J. Miquel, *op. cit.*, t. 1, p. 156-158.

45. J. Miquel, *op. cit.*, t. 1, donne, *passim*, quelques bons exemples de la valeur symbolique qui peut s'attacher aux éléments fortifiés collectifs dans le Rouergue ; dans les castelnaux gersois, nous avons noté la disproportion qui existe entre la médiocrité défensive des enceintes et la qualité de la porte-tour ; cas limite, celui de Saint-Yors (com. de Bazian, Gers), où une tour-porte constitue l'unique vestige, insolite, d'un castelnaud disparu.

46. Castelnaud-Barbarens (Gers), fondé vers 1100-1130 en paréage par le comte Bernard d'Astarac associé à un seigneur local, et doté peu après de coutumes (Cursente, Castelnaud, *op. cit.*, p. 59-60) ; Lauzerte fondé dans la seconde moitié du XIIe siècle par le comte de Toulouse sur un terrain donné par un seigneur local pour édifier un *castel*, où l'on pourrait bâtir 200 maisons (Teulet, *Layettes*, t. 1, p. 180, repris par Moulénq, *Documents...*, t. 3, p. 130) ; Castelnaud-de-Lévis (Tarn), fondé en 1235 par Sicard d'Alaman sur un territoire donné en fief par Raimond VII, et doté de franchises en 1256 (S. Caucanas, La seigneurie de Castelnaud-de-Lévis aux XIVe et XVe siècles, dans *Annales du Midi*, 1978, p. 26-39 ; et du même auteur : La chartre de franchises de Castelnaud-de-Lévis, dans *Revue du Tarn*, 1978, n° 91, p. 393-399).

47. Référence *supra*, notes 19 (Bonas), 14 (Maignaut), 7 (Montaigut), 18 (Saint-Blancard).

48. Il s'agit d'une tendance, car ont coexisté des cas de figure fort divers. Ici, une population essentiellement paysanne ; là, la cohabitation, soigneusement réglementée, de *prohoms* et de paysans ; ailleurs, comme à Castelnaud-de-Lévis, un noyau compact de "cavalliers" qui s'oppose aux "barriars"...

49. Guillaume de Puylaurens, *Chronique*, éd. Duvernoy, Paris, 1976, chap. 1.

50. Un exemple : à Bonas, le seigneur octroie les coutumes aux habitants *placeas suas claudentibus de muro lapideo* (cf. Loubes, *art. cit.*, note 19).

figure<sup>51</sup>. On s'attardera davantage sur les fortifications collectives mises en place durant les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, qui apparaissent à maints égards comme le négatif des *castra* du haut Moyen Âge. Il s'agit en effet, globalement, d'un phénomène de repli matériel et de récession économique. La communauté ouverte qui se recroqueville dans une enceinte devient aussi plus pauvre : on l'a montré aussi bien à Saint-Jean-le-Froid qu'à La Salvetat-de-Serres. La construction d'un fort villageois, l'aménagement de loges dans un réduit, résultent en général d'une initiative de la communauté, qui presse le seigneur d'accorder son autorisation<sup>52</sup>. Topographiquement indépendante du château, dans plusieurs cas de figure, la fortification du bas Moyen Âge présente un caractère incontestablement populaire. Le résultat matériel est généralement fort modeste ; et La Couvertoirade<sup>53</sup>, ou Saint-Jean-d'Alcas<sup>54</sup>, ne sont pas représentatifs de la multitude des médiocres réduits

villageois répertoriés dans le Toulousain, l'Albigeois, le Rouergue et le Quercy.

Reste une irritante question : d'où vient que la grande vague d'*incastellamento* n'ait guère affecté le Rouergue, et qu'à l'inverse le phénomène des forts villageois ne transparaissent pas dans la documentation gersoise ? Les présupposés des chercheurs ont pu, dans une certaine mesure, déformer la réalité des faits : le *castrum* du XIII<sup>e</sup> siècle semble se cacher sous maintes fortifications rouergates tardives<sup>55</sup>, et à l'opposé, on a commencé à répertorier des forts villageois dans des régions où ils étaient passés inaperçus<sup>56</sup>. Cela étant, l'existence de nuances régionales fortement marquées est une donnée essentielle, dans une région située au contact des influences atlantiques et méditerranéennes. De ces nuances, on ne pourra caractériser et cartographier les contours qu'après une somme considérable de recherches nouvelles.

- 
51. G. Loubes nous signale avoir trouvé, dans les notaires de Vic-Fezensac de la fin du Moyen Âge, plusieurs exemples d'adjudication par les consuls de la vente du vin et de la viande, contre l'engagement de travailler à la muraille du rempart (dans les castelnaux de Pléhaut, Prénéron, Roquebrune, Saint-Paul-de-Baise...).
52. Nombreux exemples pour le Rouergue dans Miquel, *op. cit.*, t. 1, p. 34 (Naucelles, Salles-Curan...); pour le Tam-et-Garonne dans Galabert, *Villages fortifiés, op. cit.*, (Angeville, Montbécqui...). Par contre, dans le Quercy, une fois la paix revenue, l'initiative revient plutôt aux seigneurs selon Lartigaut, *Campagnes du Quercy, op. cit.*, p. 213.
53. H. Bousquet, Les murs de la Couvertoirade et de Sainte-Eulalie-du-Larzac, dans *Mémoire de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*, 1946, t. XXVI, p. 403 et suivantes (avec la précieuse publication des prix-faits d'enceintes) ; ici encore, ce sont les habitants qui, en 1439, supplient leur seigneur (le prieur de Saint-Gilles), de les autoriser à *facere fortalitium (...) pro thucione personarum et bonarum suorum*.
54. G. Bourgeois, Formation et structure d'un village médiéval en Rouergue : Saint-Jean-d'Alcas, dans *Annales du Midi*, janvier-mars 1974, p. 1-20 (avec plan).
55. En reprenant les éléments d'information donnés par J. Miquel lui-même, il est possible de dresser une première liste de *castra* du XIII<sup>e</sup> siècle : Coussergues (*castrum seu villam* en 1215) ; Salles-Curan (maison bâtie *in dogo vallat dicti castri* en 1287), Pruines (*Villam et forciam de Prohinis* en 1288). En utilisant simplement les *Enquêtes administratives d'Alphonse de Poitiers*, publ. par P.-F. Fournier et P. Guebin, Paris, 1959, on voit s'amorcer une seconde liste : Cassagnes-Begonhès (*Homines castri de Cassenes*, p. 304-305), Saint-Rémy (habitants du *castrum Sancti Remigi*, p. 316), Panat (*castrum*, p. 298), Moyrazès (*homines castri*, p. 316)...
56. M. Berthe et G. Pradalié ont attiré mon attention sur les forts villageois récemment mis en évidence dans le Lauragais, notamment à Aigues-Vives et Clermont-le-Fort (Haute-Garonne).